**L’inégale avancée de la tolérance religieuse**

Aurélie Godefroy

Alors que les institutions catholiques, protestantes et juives se montrent aujourd’hui plus tolérantes à l’égard de l’homosexualité, l’islam fait toujours preuve d’une extrême sévérité.

Si aujourd’hui le mot d’ordre unanime pour les trois religions monothéistes est la condamnation des actes et non des personnes, des voix discordantes se font entendre et la tolérance religieuse envers l’homosexualité avance… lentement, mais pas partout.

En terre d’islam, l’Égyptien Youssef ­al-Qaradawi, l’un des prédicateurs musulmans contemporains les plus intransigeants, n’hésite pas à désigner l’acte homosexuel comme « un crime faisant craindre la fin de la civilisation », un « péché répugnant » examinant différents moyens pour supprimer ces pratiques avec des mots d’une rare violence : « Les savants en jurisprudence ne furent pas d’accord sur le châtiment que l’on doit infliger à l’auteur de cette immoralité. Est-ce que les deux partenaires reçoivent le châtiment du fornicateur ­(la lapidation) ? Est-ce que l’on tue l’actif et le passif ? Par quel moyen les tuer ? Est-ce avec un sabre ou le feu, ou en les jetant du haut d’un mur ? Cette sévérité qui semblerait inhumaine n’est qu’un moyen pour épurer la société islamique de ces êtres nocifs qui ne conduisent qu’à la perte de l’humanité. » Et ce n’est pas le seul : dans la plupart des pays musulmans, la charia condamne toujours l’homosexualité à des peines variant du « long emprisonnement » (Afghanistan), à cent coups de bâton (certains États d’Indonésie), voire à la pendaison (comme en Arabie Saoudite, en Iran, ou au Soudan). On assiste même à l’émergence de « camps de rééducation » comme en Malaisie, dans l’État de Terengganu, pour adolescents « efféminés ». Les associations de lutte contre l’homophobie dénombrent plusieurs dizaines d’exécutions chaque année et un phénomène nouveau apparaît : l’islam et le christianisme s’unissent dans certains pays, comme en Ouganda, pour condamner l’homosexualité et durcir les lois pouvant aller jusqu’à la peine de mort.

**Réinterpréter la Bible**

Dans le judaïsme, même si les rabbins orthodoxes condamnent aujourd’hui encore l’homosexualité, les propos se font nettement plus nuancés. Le 17 mai 2010, le rabbin Azoulay, représentant du Grand Rabbin de France, plaide dans un discours novateur, pour une nouvelle interprétation des textes de la Bible. « Les comportements homosexuels qui sont condamnés dans la Bible, sont toujours des viols homosexuels. C’est très intéressant, il ne s’agit jamais de relations librement consenties. Dans l’exemple de Sodome et Gomorrhe, il s’agit d’un attroupement autour de la maison de Loth pour violenter sexuellement ses invités. Il y a d’autres exemples dans le livre de Samuel et dans le livre des Rois. La Bible à ma connaissance ne parle jamais de condamnation devant les tribunaux de personnes homosexuelles », explique-t-il.

**Un essai très remarqué**

Des paroles reprises un an plus tard par Gilles Bernheim, le Grand Rabbin de France, qui signa par ailleurs, en 2011, la déclaration commune contre l’homophobie proposée par le comité Idaho (promoteur de la Journée mondiale contre l’homophobie et la transphobie). Cependant ce dernier est aussi l’auteur d’un petit essai très remarqué et défavorable au mariage pour tous, Mariage homosexuel, ­homoparentalité et ­adoption : ce que l’on oublie souvent de dire, paru cet automne.

Dans un de ses discours destinés à la Curie romaine Benoît XVI a d’ailleurs repris les thèses de ce dernier. Un essai, selon lui, « soigneusement documenté et profondément touchant ». S’il est arrivé à l’Église catholique de rendre parfois hommage à de Grands Rabbins, jamais un pape ne s’était autant servi de leurs propos pour appuyer les siens.

Peut-être parce qu’elle est moins hiérarchisée, l’Église protestante n’a pas adopté de position unanime concernant l’homosexualité. Dans certains cas, celle-ci ne pose pas de problème, on assiste même à l’ordination de prêtres et d’évêques homosexuels, alors que des pasteurs bénissent des unions de personnes de même sexe. Dans d’autres, le débat continue à faire rage, pouvant mener à des schismes, certains cherchant encore à « guérir » les pratiquants.

De son côté, le Vatican n’a pas changé de position depuis 1992 ; le Catéchisme de l’Église catholique pointait alors du doigt l’absence d’une véritable complémentarité affective et sexuelle, ­rappelant que « la Tradition a toujours déclaré que les actes d’homosexualité sont intrinsèquement désordonnés (…) contraires à la loi naturelle », et demandait donc aux personnes homosexuelles de pratiquer l’abstinence. Un croyant et pratiquant n’a d’ailleurs toujours pas accès aujourd’hui aux sacrements, dont la ­communion ou le baptême. Dans son dernier opus, Lumière du monde, Benoît XVI fait part, lui, de manière explicite, de sa volonté d’interdire la prêtrise aux homosexuels. « Le respect de l’être humain est tout à fait fondamental et décisif. (…) Mais cela ne signifie pas que l’homosexualité soit juste pour autant. Elle reste quelque chose qui s’oppose à l’essence même de ce que Dieu a voulu à l’origine. » Une manière peut-être, de justifier le refus du Vatican de se joindre à l’appel d’une soixantaine de nations en faveur de la dépénalisation universelle de l’homosexualité ? Rappelons qu’aujourd’hui encore, celle-ci est considérée comme illégale dans une centaine de pays, soit près de la moitié des États dans le monde…

**Sodomie : des significations différentes selon les époques**

Le terme « sodomie » lui-même n’est pas aussi univoque que ce qu’on imagine parfois, et sa signification n’a cessé d’évoluer au fil des époques. Que signifie-t-il exactement ? En référence à la ville de Sodome, il désigne au Moyen Âge, l’ensemble des actes sexuels dénués de finalité procréative comme le coït interrompu ou la masturbation. Au XVe siècle ce mot renvoie essentiellement à l’homosexualité masculine. Pour l’historienne de l’homosexualité, Florence Tamagne, sous l’Ancien Régime, la sodomie « désignait un acte (…) dont la définition élastique pouvait aussi recouvrir la notion d’hérésie, sans référence sexuelle. » Au XIXe siècle, Le Littré parle simplement de « péché contre-nature » et le Petit Robert, d’une « pratique du coït anal avec un homme ou avec une femme. » Les Anglo-Saxons ont également longtemps utilisé le terme de « buggery » pour parler de cette pratique, sans faire la distinction entre partenaires de même sexe ou de sexe différent. La définition de la sodomie par l’actuelle Encyclopædia Britannica n’est pas plus précise, il s’agirait d’une « copulation charnelle non coïtale », désignant l’homosexualité elle-même, mais ­également d’« autres activités sexuelles » comme la zoophilie, la pédophilie ou, plus simplement, une fellation.

Pour aller plus loin

■ Caroline Fourest et Fiametta Venner, Les Interdits religieux (Dalloz, 2010).

■ Guy Bedouelle, Jean-Louis Bruguès et Philippe Becquart, L’Église et la sexualité (Cerf, 2006).

■ Florence Tamagne, Mauvais genre ? Une histoire des représentations de l’homosexualité (La Martinière, 2001).